

**RÉUTILISATION D'INFORMATIONS PUBLIQUES DÉTENUES PAR LES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**Tarif relatif à la réutilisation commerciale des informations publiques avec
diffusion publique**

S'ajoute à ce tarif, le cas échéant, celui de la reproduction

Les administrations (dont les établissements culturels) et les associations réutilisant des documents en vue de la réalisation d'une exposition dont l'entrée est gratuite ou de publications sous forme papier ou électronique diffusées gratuitement sont exonérées de ces droits. Si le service est, en revanche, payant, la redevance est due.

Les déposants et donateurs d'archives sont exonérés pour leur fonds.

1. Publication dans un ouvrage ou un périodique

Image insérée dans le texte : 15 euros la vue

Pleine page : 30 euros la vue

Première et dernière de couverture : 50 euros la vue

2. Exposition, produit audiovisuel ou multimédia (sauf Internet)

30 euros la vue

3. Produits publicitaires et de promotion et produits divers (cartes de vœux, cartes postales, affiches, jeux, agendas, calendriers...)

300 euros la vue

Points 1 et 2 : exonération jusqu'à 20 documents inclus (pour les publications, produits audiovisuels et multimédia, cette exonération ne s'applique que si le tirage est inférieur ou égal à 1 000 exemplaires).

Points 1, 2 et 3 :

- tirage supérieur à 3 000 exemplaires : + 100 %
- tirage supérieur à 10 000 exemplaires : + 200 %
- tirage supérieur à 100 000 exemplaires : + 1 000 %

4. Diffusion sur Internet (les montants sont indiqués en euros)

Nombre de vues	Documents écrits			Documents iconographiques
	Tarif/vue/an			Tarif/vue/an
	Sans fourniture des images ni de bases de données	Avec fourniture des images (1), sans fourniture des bases de données	Avec fourniture des images (1) et de bases de données (non nominatives) (2)	Avec fourniture des images (1), sans fourniture des bases de données
1-100	2	4	6	20
101-1 000	1	2	3	10
1 001-10 000	0,5	0,7	1	5
10 001-50 000	0,3	0,4	0,6	1
50 001-100 000	0,2	0,3	0,4	
100 001-500 000	0,1	0,13	0,17	
500 001-1 000 000	0,05	0,06	0,08	
Plus de 1 000 000	0,03	0,035	0,05	

(1) Frais de reproduction/fourniture inclus. Ne concerne que des fichiers numériques préexistants

(2) Dans le respect de la législation et de la réglementation sur le droit des bases de données et, le cas échéant, sur le droit de la propriété intellectuelle.